



***Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 28 Juin 2014***

RAPPORT DE GESTION

***sur les opérations de l'exercice
débuté le 1^{er} janvier 2013
et clos le 31 décembre 2013***



Chers sociétaires,

Ce deuxième anniversaire de l'existence de notre coopérative marque l'aboutissement d'une année empreinte d'efforts soutenus pour faire émerger notre projet citoyen de réappropriation de l'énergie électrique en Languedoc-Roussillon. Efforts des bénévoles qui relaient la progression de la démarche engagée dans nos territoires avec enthousiasme et convivialité, efforts de l'équipe opérationnelle qui remue avec détermination soleil, terre, vent et eau pour garantir l'approvisionnement en électricité avec les services associés à des consommateurs responsables désireux que la lumière qui les éclaire ne soit pas radioactive, efforts d'apprentis administrateurs d'horizons aussi divers que les paysages de notre belle région et qui consacrent de l'énergie à un projet qui n'en manque pas, efforts de nos partenaires interpellés par un modèle qui initie humblement et joyeusement un changement de paradigme dans un secteur centralisé et centralisateur.

Aussi, tous ces efforts réunis ont été récompensés par des résultats prometteurs porteurs d'espoir pour le développement de la coopérative : une augmentation conforme à nos attentes de nouveaux consommateurs, des producteurs implantés sur notre territoire qui fournissent plus que la demande des consommateurs régionaux avec en particulier l'approvisionnement depuis le premier parc éolien sorti de l'obligation d'achat EDF implanté à Port La Nouvelle, une progression constante du sociétariat qui renforce notre capital crédibilité avec notamment la décision de la première commune du Languedoc Roussillon à nous rejoindre à savoir Luc sur Aude, et enfin en prime la double reconnaissance du Conseil Régional Languedoc Roussillon qui nous a octroyé d'une part un « coup de pouce » de 100 000 € pour financer notre forte croissance avec plusieurs embauche réalisées et à venir et d'autre part leur venue au capital en 2014 à hauteur de 25 000 € pour soutenir le développement de projet de production d'énergies renouvelables citoyens dans la région avec cerise sur le gâteau une appel à projets régional à destination des citoyens pour promouvoir ce type de projet.

Par ailleurs, deux nouvelles coopératives Enercoop voient le jour en Paca et Bretagne. Le réseau s'étoffe. Et pour accompagner, fédérer et mutualiser, la fin de l'année voit la naissance du groupe inter-CA Enercoop. C'est une instance où toutes les coopératives sont représentées, qui a pour objectif de proposer, d'expérimenter un travail transversal, entre toutes les structures, pour construire un réseau démocratique, coopératif et solidaire.

Ainsi, nous sommes confiants à poursuivre résolument la percée du modèle que nous portons ensemble vers un à-venir empli d'incertitudes ; mais qui le sera d'autant moins que nous en serons acteurs responsables.

Cédric DUPUY - Président
Yves-Alain LIENARD – Vice président



1. SOMMAIRE

2. Le mot du conseil d'administration.....	4
3. Faits caractéristiques de l'exercice.....	5
Faits marquants.....	5
Sociétariat.....	5
Gouvernance.....	6
Evolution du périmètre de consommateurs.....	6
Approvisionnement et projets de production.....	8
Autres activités.....	9
Équipe opérationnelle.....	10
4. Résultats économiques et financiers.....	10
Situation de la société.....	10
Compte de résultat.....	10
Bilan actif et passif.....	11
Informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs.....	12
Présentation des comptes annuels.....	12
Affectation du résultat.....	13
Rappel des dividendes distribués.....	13
Dépenses non déductibles fiscalement.....	13
Conventions réglementées.....	13
5. Perspectives.....	13
Activité.....	13
Fonctionnement.....	14
Financement.....	14
6. Contacts.....	15



2. LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers sociétaires de notre coopérative régionale,

Nous souhaitons vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en application de nos statuts pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, d'une durée de 12 mois, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de cette assemblée vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Au delà des aspects statutaires, dont le formalisme peut en décourager certains, ce temps fort de la coopération qu'est l'Assemblée Générale, nous permet de **faire le bilan de cette année 2013, riche en bonnes surprises**, et surtout nous incite à **partager avec vous** ces belles avancées que vous avez largement contribué à concrétiser. **Cette coopérative est la vôtre !**

L'année 2013 sera celle de **l'accélération** et de la **reconnaissance**, notamment au travers du succès rencontré au **concours « Coup de Pousse »** mais aussi en termes de **développement du nombre d'utilisateurs** ou encore de relations avec des partenaires professionnels.

Nos efforts durant cet exercice se sont principalement portés sur :

- le développement de **projets de production participatifs**
- la poursuite de notre **développement** en termes **d'utilisateurs** et **sociétaires**
- le recrutement de **2 nouveaux salariés**.

Nous sommes heureux de vous annoncer que ce second exercice, à l'image du premier, se termine avec un **résultat positif à l'équilibre**. Toutefois nous restons prudents quant à l'avenir, notamment au vu des investissements humains importants qu'il va nous falloir réaliser pour assurer notre développement.

2014 sera placé sous le signe des partenariats et 2015 sous celui des projets de production qui commenceront à être mis en service... Notre projet se concrétise jour après jour, à vous d'en faire un outil concret de réappropriation de l'énergie.

Simon COSSUS, Directeur Général, pour le Conseil d'Administration



3. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants

Votre coopérative s'est distinguée au concours d'innovation « Coup de Pousse » proposé par la Région Languedoc-Roussillon dans lequel elle a reçu un Prix de 100 k€ dans la catégorie Jeune Pousse du défi aménagement durable du territoire.

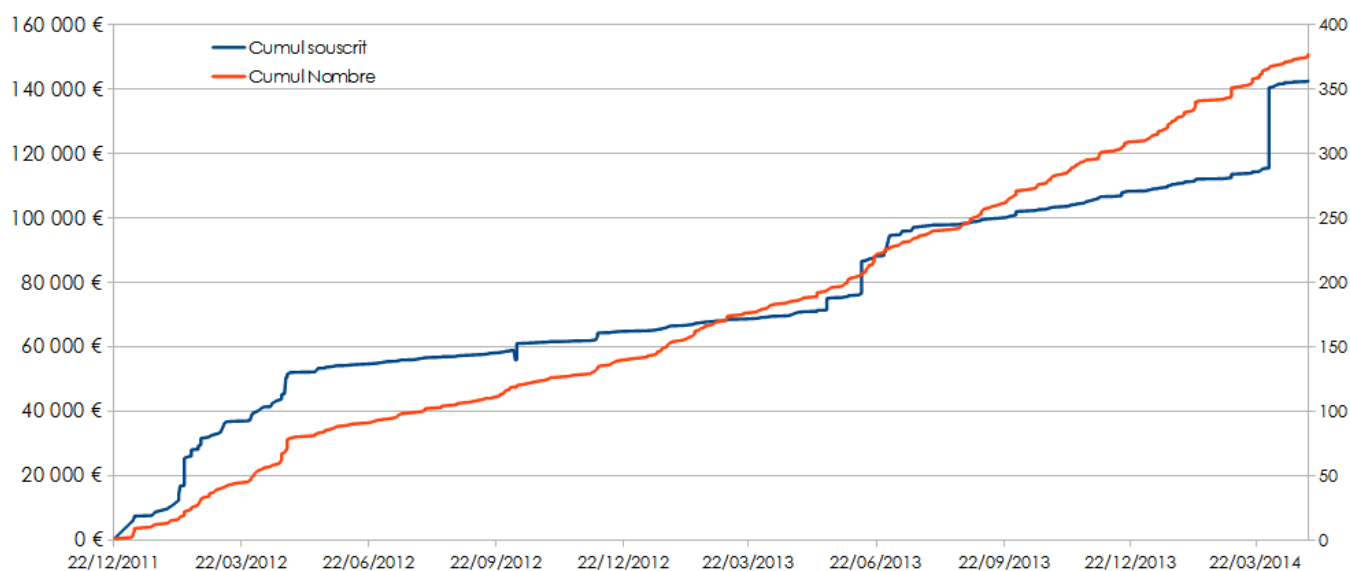
Nous avons également étoffé l'équipe grâce au recrutement de 2 nouvelles personnes ; Guillaume MARCENAC et German YRAVEDRA

Sociétariat

Nous clôturons l'exercice 2013 avec un **capital de 108 300€ et 311 sociétaires**. Nous notons ainsi une belle progression du sociétariat, avec une hausse des sociétaires représentant un quasi doublement. L'évolution du capital a elle aussi suivi une augmentation similaire.

Le sociétariat suit une évolution assez linéaire avec un cap passé pour le capital souscrit qui s'explique par la prise de parts sociales de la Région LR. En effet, cette dernière est entrée au début de l'année 2014 dans notre capital, à hauteur de 25 000€. Dans l'ensemble les deux courbes suivent une tendance positive, ce qui laisse entrevoir des possibilités de développement intéressante notamment côté production.

Evolution sociétariat Enercoop LR



Ce capital social nous permet d'envisager sereinement notre développement en 2014 et notamment engager des dépenses sur le développement de nos projets de production, investir dans des moyens humains pour nous permettre de toucher de nouveaux usagers.

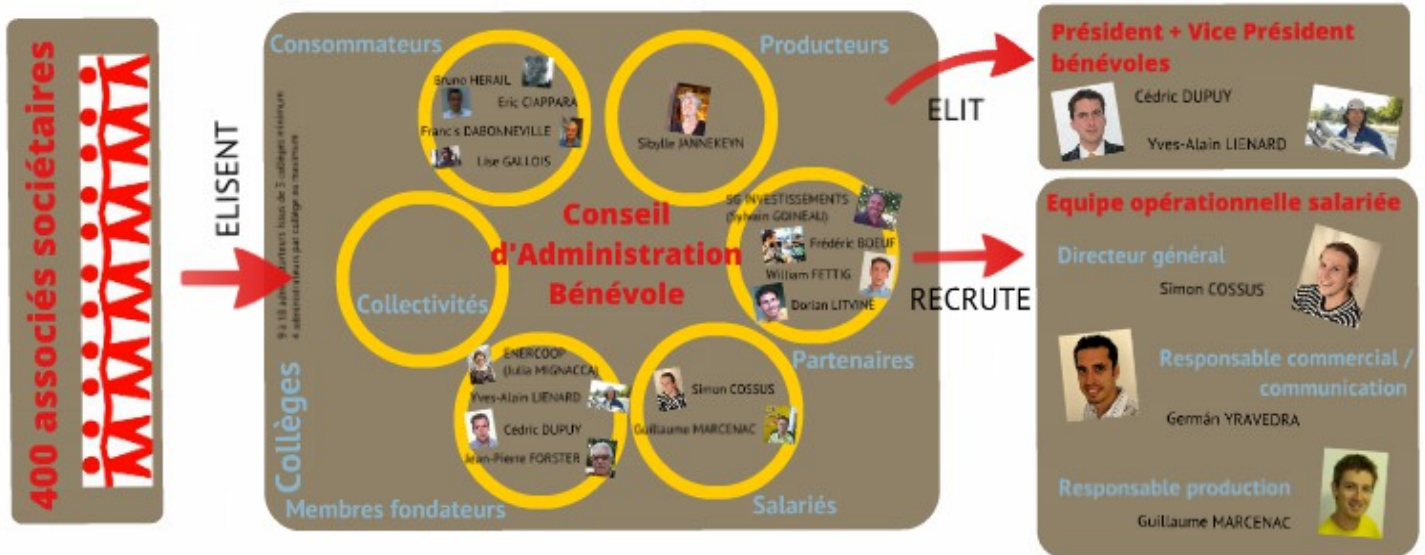


Il est possible de souscrire au capital en ligne et d'augmenter sa participation et son soutien aux projets de production d'énergie renouvelable directement sur notre site internet :

http://souscription-capital.enercoop.org/index.php?region=languedoc_roussillon

Gouvernance

Voici le schéma de gouvernance tel qu'établi lors de la précédente AG



Vous trouverez plus d'informations sur les administrateurs sur notre site web :

http://enercoop-languedoc.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=9&Itemid=13

à noter lors depuis la précédente Assemblée Générale, l'intégration en tant que membre invité de German YRAVEDRA.

Nos statuts prévoient un renouvellement partiel du Conseil d'Administration à chaque Assemblée Générale Ordinaire, un tirage au sort a désigné les membres sortants : Frédéric BOEUF (collège partenaire, ne se représente pas), Bruno HERAIL (collège consommateur, se représente), Francis DABONNEVILLE (collège consommateur, ne se représente pas), Sibylle JANNEKEYN (collège producteur, se représente), Guillaume MARCENAC (collège salariés, ne se représente pas)

Evolution du périmètre de consommateurs

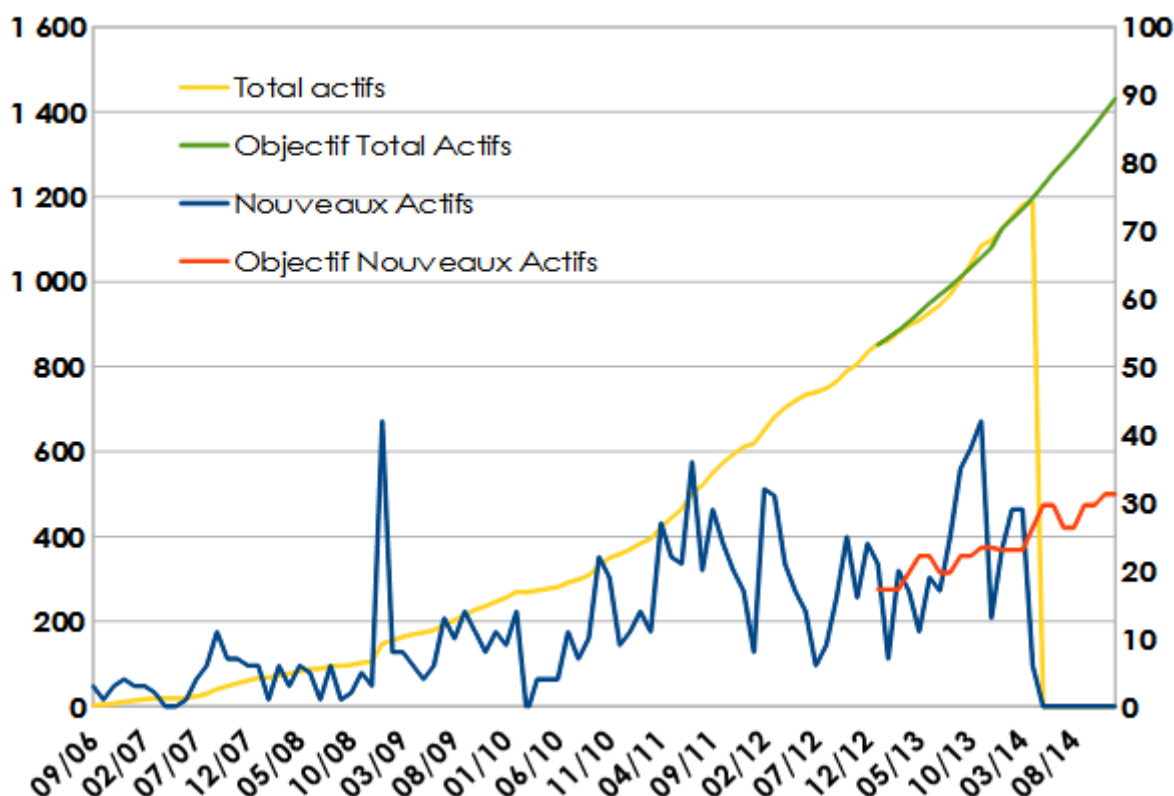
Notre coopérative compte **1098 compteurs approvisionnés** sur le périmètre de la région Languedoc-Roussillon dont **139 professionnels** qui ont fait le choix d'une électricité 100 % renouvelable et solidaire.

Nos consommateurs restent cependant très majoritairement des particuliers, ils représentent ainsi **87%** du total de nos points de consommation.

Pour l'**année 2013**, nous comptons **265** nouveaux compteurs. Parmi ces nouveaux consommateurs **48** sont des **professionnels** et **217** des **particuliers**.



NOMBRE DE CONTRATS ACTIFS



La stratégie de commercialisation incitée par le national via nos accords de coopération nous poussait initialement à développer le secteur des consommateurs professionnels. Un secteur particulier en Languedoc-Roussillon avec une immense majorité d'entreprises individuelles (taille moyenne inférieure à 2 salariés dans la région). Cette stratégie, peu porteuse pour notre activité dans son contexte local a été révisée pour nous permettre de nous intéresser à l'ensemble des usagers, particuliers et professionnels.

Un **nouvel accord de coopération** a donc été signé dans le courant de l'été 2013, et agissant de manière rétroactive sur l'activité des premiers mois de l'année. Cet accord nous rémunère uniquement sur les contrats entrants proportionnellement à la puissance souscrite. Ce modèle reste fragile car ne disposant pas d'un apport récurrent de chiffre d'affaire, mais nous pousse à développer au maximum le nombre d'usagers en région.

Le modèle définitif reste encore à définir dans ses détails, qui décentralisera un maximum d'activités et de compétences dans la région. Aujourd'hui nous assurons la force commerciale mais serons vraisemblablement invités à assurer également le service client dès la fin de l'année 2014. La facturation de l'énergie par la coopérative régionale n'interviendra pas avant 2017.

Nous avons en 2013 couvert notamment grâce à la participation active de nos sociétaire et correspondants locaux, environ **80 événements** soit des foires, des marchés ou encore des salons d'envergure nationale ou encore très locaux. **Nous vous remercions sincèrement** pour votre implication en tant que sociétaire de la



coopérative et espérons vous revoir sur les stands en 2014. Notre stratégie de communication semble porter ses fruits notamment avec des apparitions dans les médias locaux qui tendent à nous faire connaître. Toutefois le peu de fréquentation de certains événements nous pousse à affiner notre stratégie et à travailler notre positionnement pour toucher le plus efficacement le public.

Une présentation dynamique en ligne a également été créée pour faciliter la diffusion par voie informatique auprès de nos consommateurs mais aussi de leurs proches :

http://prezi.com/autzhfwxbine/?utm_campaign=share&utm_medium=copy&rc=ex0share

Approvisionnement et projets de production

Du point de vue de l'approvisionnement, 2013 constitue un **changement d'échelle**.

Tout en restant fidèle à notre éthique dans la provenance de l'énergie, Enercoop entre « dans la cour des grands » en signant le contrat d'achat du **premier parc éolien français**. Les 5 éoliennes de **Port la Nouvelle**, dans l'Aude (**2,2 MW, 5 GWh/an**), ont vendu leur électricité en obligation d'achat (OA) à EDF OA pendant environ 20 ans (comme toute installation de production d'énergie renouvelable nouvellement mise en service). Depuis juin 2013, cette énergie est achetée par Enercoop, et consommée par nos usagers. Tous les plus importants énergéticiens européens se sont battus pour acheter cette électricité, et c'est Enercoop qui a proposé la meilleure offre. Ceci est la preuve que, plus qu'une coopérative éthique, Enercoop dispose d'un **modèle économique performant**.

Port la Nouvelle n'est pas resté le plus gros producteur bien longtemps, car nos amis d'**Enercoop PACA** ont remporté un appel d'offres pour l'achat de l'hydroélectricité du SIVU du Cristillan (syndicat composé des communes de Ceillac et Guillestre dans les Hautes Alpes), soit 10 GWh/an. La **solidité du modèle Enercoop** a pesé dans la balance pour ces collectivités.

En LR, outre le nouveau contrat de Port la Nouvelle, des producteurs initialement engagés pour un an seulement nous ont **renouvelé leur confiance** :

- Société Hydro-électrique Cévenole (St Julien de la Nef)
- Institution des Eaux de la Montagne Noire (centrale de Montel, centrale de Malamort dans l'Aude)

Nous avons également avancé sur les discussions avec Energies du Sud, afin d'acheter leur électricité produite à partir de :

- cogénération sur chaufferie bois (nouveau quartier EcoCité, Montpellier). Environ 500kW, 4 Gwh/an.
- valorisation de gaz de décharge. Environ 50 kW, 400 Mwh/an.

Fin **2013**, Enercoop, c'est environ **100 producteurs pour 80 GWh/an**. Dont une



quinzaine de producteurs et 10 GWh/an en LR.

Pour **2020**, nous visons environ **800 GWh** de besoins en électricité.

Nous travaillons donc dès aujourd'hui à nos futures sources d'approvisionnement : autres parcs éoliens sortant prochainement de période d'obligation d'achat, développement de **moyens de production en propre** pour la coopérative, etc...

L'année 2013 a été riche en émergence de projets citoyens qu'Enercoop LR accompagne, avec plusieurs casquettes :

- bureau d'études technique (hydroélectricité, photovoltaïque, éolien)
- aide à la concertation et communication
- ingénierie juridique et financière
- investissement de la coopérative
- achat de l'électricité produite
- ...

Quelques **projets en développement** :

- photovoltaïque au sol : Aubais (30), St Sébastien d'Aigrefeuille (30)...
- petite hydroélectricité : St Denis (11), Cenne Monesties (11)...
- petit éolien : Pécharic et le Py (11)

Nous tâchons de vous relayer régulièrement les initiatives de ce type, afin que vous puissiez localement rejoindre un collectif près de chez vous, et participer ainsi activement à la transition énergétique citoyenne.

Autres activités

Nous avons en 2013 fortement **consolidé notre activité de formation**, notamment nos collaborations avec l'école des Mines, l'EPF de Montpellier. Toutefois, nous nous interrogeons sur le développement à plus large échelle de ces prestations de formation. Suite à une analyse plus poussée, les activités de formations doivent se déporter vers des formations continues, plus rémunératrices et rentables. En 2014, nous obtenons un numéro de déclaration d'organisme de formation

Cette activité nous permet de toucher de nouveaux publics, de tisser d'autres partenariats auprès d'acteurs institutionnels et d'être reconnus comme **experts** dans le domaine de la transition énergétique.

Suite au succès de **Docteur Watt** en Rhône-Alpes, nous souhaitons lancer le dispositif dans le courant de l'été 2013, le projet a pris beaucoup de retard qu'il en est encore à un stade similaire avec une phase test prévue pour juillet et août. Cet outil permettra aux usagers de faire eux-mêmes le diagnostic de leur consommation et d'être conseillés en fonction pour engager les actions les plus pertinentes pour réduire leurs consommations.

Les réunions Tupperwatt sont en train de se développer et le jeu de l'watt



commence à prendre sa forme définitive. Les premières réunions devraient voir le jour courant 2014. Ces rencontres sont l'occasion de faire connaître Enercoop tout en créant du lien humain entre personnes qui ne se seraient jamais rencontrées autrement !

Équipe opérationnelle

Guillaume MARCENAC a été recruté en novembre 2013 en tant que **responsable du pôle production**.

German SANCHEZ YRAVEDRA a également rejoint l'équipe en août 2013 à un poste de **chargé de communication et commercial**

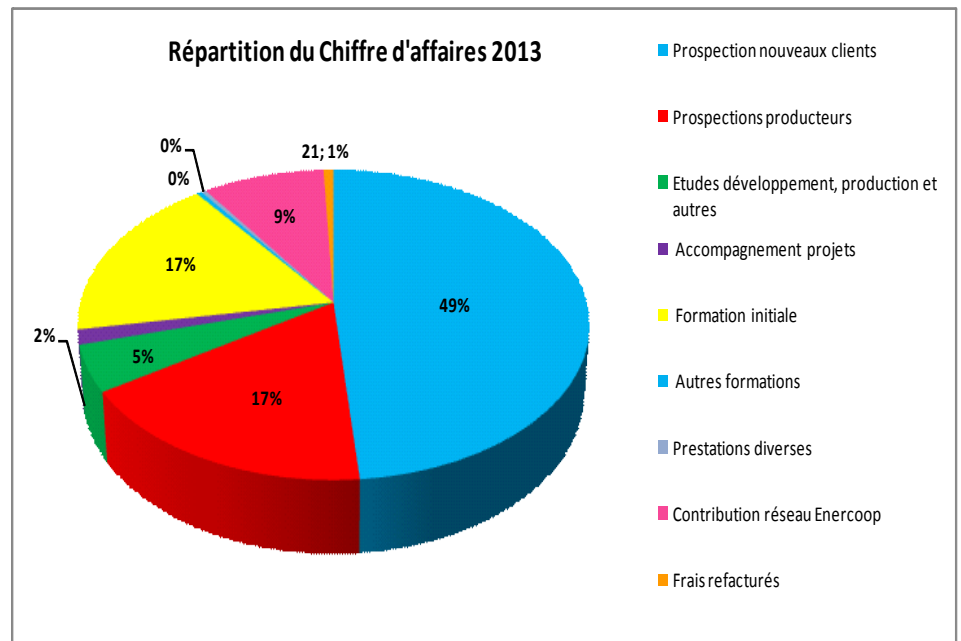
Nous espérons également pouvoir élargir l'équipe en recrutant une personne à un poste administratif. Nous avons par ailleurs accueilli 5 stagiaires tout au long de l'année sur des fonctions variées : administratif, assistant chef de projet production.

4. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Situation de la société

Les comptes annuels de la coopérative font apparaître un bénéfice de 1580,58€.

A noter que pour l'exercice 2013 nous avons obtenu le versement de soldes des **subventions**, notamment de la Région LR et de l'AVISE, nous avons également remporté le Prix Coup de Pousse. Ces différentes aides nous ont permis d'atteindre un résultat positif.



Compte de résultat

Ayant eu des exercices comptables sur des durées différentes (9 mois au lieu de 12), nous pouvons difficilement opérer des comparaisons entre l'exercice clos et l'exercice précédent.

Pour rappel, en 2012 :

- le **chiffre d'affaires** s'élevait à 33 639€HT



- le **total des produits d'exploitation** s'élevait à 35 740€HT
- les **charges d'exploitation** de l'exercice s'étaient élevées à 32 868€HT

Le résultat d'exploitation ressortait positif à 2 872€.

L'effectif moyen du personnel s'élevait à 1 personne.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 390€, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressortait à 2 482€.

Les produits exceptionnels sont nuls et les charges exceptionnelles s'étaient élevées à 99€

Le résultat exceptionnel ressortait ainsi négatif de 99€

Compte tenu des éléments ci-dessus, et d'un impôt sur les sociétés de 942 €, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se soldait par un **bénéfice de 1 440,26€.**

Concernant l'exercice de 2013 :

- le **chiffre d'affaires** est de de 64 840€HT
- le **total des produits d'exploitation** s'élève à 87 861€HT
- les **charges d'exploitation** de l'exercice s'élève 82 672€HT

Le résultat d'exploitation ressort positif à 5 189€.

L'effectif moyen sur l'année est de 1,60 personne, avec l'arrivée de German en août et celle de Guillaume en novembre.

Ayant un résultat financier négatif de 3 109€, le résultat courant avant impôt est de 1532€.

Le résultat exceptionnel ressort positif à hauteur de 49€.

Ainsi le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 se solde par un **bénéfice de 1580,58€.**

Pour comparaisons :

- le **chiffre d'affaires** a presque doublé puisqu'il a augmenté de **92,75%**.
- le **résultat d'exploitation** a quand a lui augmenté de **81%**, cela s'expliquant notamment par une forte augmentation des produits compensée par une légère hausse des charges également.
- le **résultat de l'exercice**, a progressé de 9,7 % entre 2012 et 2013.

Bilan actif et passif

Les postes clés du bilan au 31 décembre 2013 sont, pour **l'actif** :

- **Actif immobilisé** : 51 324€

se décomposant comme suit :

- immobilisations incorporelles : 2 321€
- immobilisations corporelles : 1 739€
- autres participations : 1 100€



- titres immobilisés : 4 5979€
- immobilisations financières : 185€
- **Actif circulant** (charges constatées d'avance comprises) : 99 781€

se décomposant de la manière suivante :

- en cours de production de service : 1 350€
- créances clients : 32 334€
- autres créances : 14 083€
- disponibilités : 51 145€
- charges constatées d'avance : 869€

Et pour le **passif** :

- **Capitaux propres** : 115 433€
dont un capital social de 108 300€

- **Dettes** : 35 672€

Au 31 décembre 2013 le total de bilan de la société s'élevait à 151 105€

Informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs

En application des dispositions de l'article L441-6-1 al 1 du Code du Commerce, les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

Délai	Montant au 31/12/13	Montant au 31/12/12
Moins de 30 jours	1 942€	82€
De 30 à 60 jours	43€	2 977€
Plus de 60 jours	454€	0€
Total	2 439€	3 059€

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général de 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions



du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 580,58€ de la manière suivante :

réserve légale 237,08€ (15%)

réserve statutaire impartageable : 671,75€

report à nouveau : 671,75€

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Conventions réglementées

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce régulièrement autorisées et poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes vous relate ces conventions dans son rapport spécial.

5. PERSPECTIVES

Activité

Le développement commercial se poursuit à un rythme allant de 20 à 30 nouveaux clients par mois. Le modèle de rémunération fait actuellement l'objet de discussion entre le national et les régions afin d'assurer de nouvelles activités génératrices de revenus dans les coopératives régionales en 2014, notamment le service client. Nous prévoyons un chiffre d'affaires lié à la prospection de nouveaux consommateurs autour



de 37k€ pour l'exercice 2014.

En ce qui concerne l'approvisionnement, la vague des producteurs étant sortis de l'obligation d'achat étant passée, le chiffre d'affaire issu des commissions avec les producteurs a diminué sur 2013 mais devrait repartir à la hausse sur 2015 avec les premières sorties d'obligation d'achat de parcs éoliens. Nous visons un chiffre d'affaire de 15k€ pour l'exercice 2014 et 25k€ pour 2015 en ce qui concerne la prospection de producteurs.

Les premiers projets de production ont pour certains fait l'objet de financements d'études, par exemple par l'ADEME sur le projet de Saint Denis.

Pour l'activité de formation, le chiffre d'affaires devrait quasiment doubler pour atteindre 10k€ avec de nouvelles prestations signées avec l'École des Mines notamment. Nous devrions également générer quelques milliers d'euros de chiffre d'affaires grâce au lancement de Dr Watt.

Fonctionnement

Nous prévoyons le recrutement d'une personne à un poste d'administratif dans le cadre des avantages ZFU, nous attendons à ce jour le rescrit de l'administration fiscale concernant cette embauche.

Nous souhaitons également embaucher une personne sur un profil technique ingénieur travaux sur le second semestre 2014.

Financement

Ces évolutions mettent notre coopérative sur la route d'un fort développement et nous laissent penser que le résultat opérationnel de 2014 sera probablement plus négatif, car correspondant à un fort investissement dans notre force commerciale, avec un retour à l'équilibre en 2016, année de la disparition des tarifs réglementés de vente pour les tarifs verts et jaunes.



6. CONTACTS



Contacts :
Enercoop LR – service administratif
tél. 09 72 12 64 03
Pôle REALIS
CS 17406
710 Rue Favre de Saint Castor
34184 MONTPELLIER Cedex 4
www.enercoop-languedoc.fr
contact@enercoop-languedoc.fr

Votre interlocuteur :
Simon COSSUS
simon.cossus@enercoop-languedoc.fr
06 80 23 42 03



Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SA à capital variable
SIRET : 532 532 702 00034
APE : 3511Z
TVA Intracommunautaire FR67532532702